

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 25 mars 2015**

---

Délibération n° 2015 - 25/03/2015 - 16

*Calendrier universitaire 2014-2015*

---

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 mars 2015

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 19 voix pour (unanimité) :**

**les ajustements du calendrier universitaire 2014-2015.**

Dijon, le 26 mars 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

*P.J. : Tableau des ajustements du calendrier universitaire 2014-2015*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014-2015 – AJUSTEMENTS**

**CFVU du 18 mars 2015 - CA du 25 mars 2015**

Composante	Objet de la demande	AVIS CFVU
<p><b>UFR</b></p> <p><b>LANGUES ET COMMUNICATIONS</b></p>	<p>Suite à des vérifications, il est apparu que le calendrier voté par le CA est conforme au tableau que l'UFR a envoyé au Pôle FVU : en tout cas le fichier est cohérent avec le calendrier approuvé par le CA.</p> <p>Or ce calendrier pose problème en ce qui concerne les dates d'examens de la seconde session :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une part les propositions de dates remontées au PFVU pour approbation du CA, ne sont pas conformes à celles que le Conseil d'UFR a votées ;</li> <li>- d'autre part, l'erreur de dates transmises pose problème pour l'organisation des examens.</li> </ul> <p>Le conseil d'UFR, a opportunément décidé que les dates d'examens commencent pour toutes les licences et quelques masters REVI <b>le 16 juin 2015</b>, or sur le calendrier, si cette date est bien celle indiquée pour les licences LEA , en revanche, pour les licences LLCE ainsi que pour les Masters REVI (M1+M2) et e-Langues (M2) la date reportée est celle du 17 juin. La suppression d'une journée d'examens rend très difficile voire impossible le planning de réservation des salles et l'organisation du planning de surveillance des examens par les enseignants.</p>	<p><b>Favorable à l'unanimité</b></p>

<p><b>UFR</b> <b>SVTE</b></p>	<p>En M1 SVS : début des épreuves de session 1, semestre 2, le 3 juin 2015 au lieu du 8 juin 2015 afin de pouvoir respecter les délais de gestion des examens</p>	<p><b>Favorable à l'unanimité</b></p>
<p><b>UFR</b> <b>LANGUES ET COMMUNICATIONS</b></p>	<p>Les dates d'examens du 2d semestre arrêtées pour les étudiants en Master 1 MEEF posent problème : elles ont été fixées dans la semaine du 20 au 24 avril alors que viennent d'être portées à notre connaissance les dates du concours CAPES qui auront lieu justement cette même semaine. Les examens de l'UFR ne peuvent donc être maintenus aux dates prévues. il faut informer les étudiants que les examens auront lieu entre le 11 et 22 mai.</p>	<p><b>Favorable à l'unanimité</b></p>